

DROI2M

2016 - 2017

Master [120] en droit

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **droi2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	25
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	26
Informations diverses	27
- Conditions d'admission	27
- Enseignements supplémentaires	29
- Pédagogie	30
- Evaluation au cours de la formation	30
- Mobilité et internationalisation	30
- Formations ultérieures accessibles	30
- Gestion et contacts	31

DROI2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'étudiant inscrit au programme de master en droit ambitionne de devenir un bon juriste.

"Devenir"

On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens) des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation, par des méthodes pédagogiques actives, voire par l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger ou d'un stage de pratique professionnelle.

Votre profil

Vous :

- êtes bachelier en droit et souhaitez acquérir une compétence juridique de haut niveau technique et développer des connaissances pointues ;
- désirez pouvoir faire évoluer vos connaissances tout au long de votre parcours professionnel ;
- souhaitez maîtriser l'appareil conceptuel permettant de proposer une analyse critique du droit et vous vous destinez à des fonctions dans des environnements interdisciplinaires ou internationaux.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise, de la fonction publique nationale et internationale, dans le secteur socio-culturel et de la santé ou encore dans le journalisme et l'enseignement.

Votre programme

Le master offre:

- un socle commun de matières juridiques fondamentales ;
- un choix d'options dès la première année ;
- le choix d'une finalité spécialisée en deuxième année ;
- la réalisation d'un mémoire ;
- un stage ou un séjour d'échange (en Belgique ou à l'étranger).

DROI2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit ambitionne de devenir un bon juriste.

« **Devenir** » On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation, par des méthodes pédagogiques actives, voire par l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger ou d'un stage de pratique professionnelle.

« **Juriste** » Le maître en droit sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalités et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le maître en droit sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combatta au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. APPROFONDIR

Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit.

1.1. Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.

2. MAÎTRISER ET APPLIQUER

Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement.

2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal et le droit comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.

2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.

2.3. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.

2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits et en néerlandais et en anglais ou en allemand.

Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.

2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.

2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. EXPLIQUER ET CONVAINCRE

Passer aisément de la règle aux faits et inversement lors d'une discussion, communiquer de manière claire, précise, structurée et argumentée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques et produire une étude juridique, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.

3.1. Lors d'une discussion (colloque singulier, conversation collective, discours argumentatif, consultation écrite ou orale, etc.), être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

- 3.2. Exprimer à haute voix, de manière vivante, structurée et argumentée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même, par écrit, dans le respect de l'échéance assignée.
- 3.3. Pouvoir, oralement et par écrit, produire une étude juridique étayée d'illustrations pertinentes.
- 3.4. Participer à une conversation courante sur une question juridique de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (en particulier en néerlandais ou en anglais).
- 3.5. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER

Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange.

- 4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.
- 4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.
- 4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.
- 4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :
- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
 - soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
 - soit d'un séjour d'échange ;
 - soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers.

5. S'INTERROGER ET S'IMPLIQUER

S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, se forger des opinions personnelles et s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.

- 5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.
- 5.2. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.
- 5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.
- 5.4. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

6. S'ORGANISER ET S'ADAPTER

S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu.

- 6.1. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.
- 6.2. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, à des ressources externes adéquates.
- 6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son futur environnement professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du master en droit est constitué de quatre grands ensembles cohérents :

- un tronc commun,
- un mémoire (et son séminaire d'accompagnement),
- une finalité,
- deux options.

En premier bloc annuel de Master, le programme est constitué par:

- les unités d'enseignement et les travaux pratiques du tronc commun (étalés sur toute l'année) ;
- le séminaire d'accompagnement du mémoire (2ème quadrimestre) ;
- une option au choix, parmi les 17 proposées (2ème quadrimestre).

En deuxième bloc annuel de Master, le programme est constitué par:

- une **finalité** au choix, parmi les 4 finalités proposées à l'UCL:
 - Droit européen
 - Etat et Europe
 - Droit de l'entreprise
 - Justice civile et pénale

Par ailleurs, l'UCL propose trois finalités qui se déroulent à la KULeuven (durant une année) : il s'agit des finalités "Droit privé et pénal", "Droit économique" et "Droit public".

Enfin, la finalité "Droit transnational, comparé et étranger" est organisée dans quelques universités étrangères partenaires de l'UCL.

- le **mémoire** (étalé sur toute l'année) ;
- une **option** au choix, parmi les 17 proposées ou des unités d'enseignement suivies à l'étranger dans une université partenaire (Séjour d'échange) (2ème quadrimestre).

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

[> Tronc commun du master en droit \[prog-2016-droi2m-ldroi220t.html \]](#)

Finalités

- > Finalité spécialisée:Justice civile et pénale [prog-2016-droi2m-liure200s]
- > Finalité spécialisée:Droit de l'entreprise [prog-2016-droi2m-lfirm200s]
- > Finalité spécialisée:Droit européen [prog-2016-droi2m-ldreu200s]
- > Finalité spécialisée:Etat et Europe [prog-2016-droi2m-letat200s]

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger

- > Finalité spécialisée:Droit transnational, comparé et étranger [prog-2016-droi2m-ltran200s]

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven

- > Finalité spécialisée:Droit privé et pénal [prog-2016-droi2m-lpipe200s]
- > Finalité spécialisée:Droit public [prog-2016-droi2m-lpubl200s]
- > Finalité spécialisée:Droit économique [prog-2016-droi2m-lecon200s]

Options et/ou cours au choix

- > Option : Accidents et responsabilité [prog-2016-droi2m-ldrop221o.html]
- > Option : Assurances [prog-2016-droi2m-ldrop222o.html]
- > Option : Banque et finance [prog-2016-droi2m-ldrop223o.html]
- > Option : Commerce international [prog-2016-droi2m-ldrop224o.html]
- > Option : Contrats et biens [prog-2016-droi2m-ldrop225o.html]
- > Option : Développement durable et cadre de vie [prog-2016-droi2m-ldrop226o.html]
- > Option : Droit de la famille [prog-2016-droi2m-ldrop227o.html]
- > Option : Droit fiscal [prog-2016-droi2m-ldrop228o.html]
- > Option : Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2016-droi2m-ldrop229o.html]
- > Option : Droits intellectuels [prog-2016-droi2m-ldrop230o.html]
- > Option : Droit international public [prog-2016-droi2m-ldrop231o.html]
- > Option: Droit international privé [prog-2016-droi2m-ldrop239o.html]
- > Option : Droit pénal international, européen et comparé [prog-2016-droi2m-ldrop232o.html]
- > Option : Droit de la santé [prog-2016-droi2m-ldrop233o.html]
- > Option : Droit social [prog-2016-droi2m-ldrop234o.html]
- > Option : Théorie du droit [prog-2016-droi2m-ldrop235o.html]
- > Option CPME [prog-2016-droi2m-ldrop2410o.html]
 - > Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2016-droi2m-ldrop237o.html]
 - > Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2016-droi2m-ldrop238o.html]

					Bloc annuel	
					1	2
LDROI2100	Séminaire d'accompagnement du mémoire	Marie-Aude.Beernaert Nicolas.Bonbled Charles-Hubert.Born Vincent.Callewaert Jean-Yves.Carlier Marialuisa.Cesoni Louis-Leon.Christians Philippe.Coppens Alexandre.Cruquenaire Henri.Culot Pierre.Dargent Nathalie.Dandoy Bertrand.Deconinck Yves.Decordt Olivier.Deschutter Marie-Noelle.Derese Werner.Derijcke (supplée Jean-Louis Van Boxstael) Frederic.Dopagne Filip.Dorssemont Bernard.Dubuisson Isabelle.Durant Judicael.Etienne (supplée Paul Nihoul) Daniel.Flore Stephanie.Francq Philippe.Gautier Jean-Marc.Hausman Jean-Marc.Hausman (supplée Thierry Moreau) Benedicte.Inghels Herve.Jacquemin Olivier.Jauniaux (supplée Isabelle Durant) Francois.Jongen Philippe.Malherbe (supplée Henri Culot) Thierry.Moreau Bernard.Mouffe Suliane.Neveu Paul.Nihoul Denis.Philippe Yannick.Radi David.Renders Marco.Rocca (supplée Pierre-Paul Van Gehuchten) Celine.Romainville Sylvie.Sarolea Genevieve.Schamps Anne-Lise.Sibony Thibaut.Slingeneyer Jehanne.Sosson Alain.Strowel Christophe.Thiebaut Edoardo.Traversa Jean-Louis.Vanboxstael Jean-Francois.Vandrooghenbroec Pierre-Paul.Vangehuchten Raphael.Vansteenbergh Damien.Vandermeersch Marc.Verdussen Pascale.Vielle Kris.Wauters Sophie.Weerts Patrick.Wery Alain.Wijffels Geoffrey.Willems	15h	2 Crédits	2q	x
LDROI2200	Mémoire de fin d'études			15 Crédits	2q	x

Liste des finalités

Les finalités spécialisées sont enseignées durant le premier quadrimestre du deuxième bloc annuel du master en droit.

L'étudiant est tenu de choisir une finalité parmi :

- > Finalité spécialisée: Justice civile et pénale [prog-2016-droi2m-liure200s]
- > Finalité spécialisée: Droit de l'entreprise [prog-2016-droi2m-lfirm200s]
- > Finalité spécialisée: Droit européen [prog-2016-droi2m-ldreu200s]
- > Finalité spécialisée: Etat et Europe [prog-2016-droi2m-letat200s]

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger

- > Finalité spécialisée: Droit transnational, comparé et étranger [prog-2016-droi2m-ltran200s]

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven

- > Finalité spécialisée: Droit privé et pénal [prog-2016-droi2m-lpipe200s]
- > Finalité spécialisée: Droit public [prog-2016-droi2m-lpubl200s]
- > Finalité spécialisée: Droit économique [prog-2016-droi2m-lecon200s]

Finalité spécialisée: Justice civile et pénale [30.0]

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2016-2017
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement au choix de la finalité spécialisée : Justice civile et pénale

L'étudiant choisit 6 unités d'enseignement parmi:

⊗ LIURE2201	Questions approfondies de droit judiciaire	Jean-Francois.Vandrooghenbroec	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2202	Questions approfondies de procédure pénale	Marie-Aude.Beernaert	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2203	Responsabilité civile approfondie	Bernard.Dubuisson	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2204	Questions approfondies de droit des obligations et des contrats	Patrick.Wery	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2205	Justice familiale	Nathalie.Dandoy	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2206	Saisies et voies d'exécution	Jean-Louis.Vanboxstael	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LIURE2207	Déontologie des professions judiciaires	Robert.Debaerdemaeker	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry.Moreau	30h	5 Crédits	2q	x
⊗ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines	Marie-Aude.Beernaert Thierry.Moreau	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LCRIM2110	Droit de la fonction de police <i>Dispensé au deuxième quadrimestre.</i>	Christian-Paul.Devalkeneer	30h	5 Crédits	2q	x

⊗ Stage de pratique judiciaire (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des 6 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu judiciaire, du barreau ou du notariat (90h - 5 crédits).

⊗ LIURE2200	Stage de pratique judiciaire			5 Crédits		x
-------------	------------------------------	--	--	-----------	--	---

Finalité spécialisée: Droit de l'entreprise [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement obligatoires de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise (20 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre les unités d'enseignement suivantes:

● LFIRM2201	Analyse économique de l'entreprise	Alexia.Autenne Elisabeth.Deghellinck	30h	5 Crédits	1q	x
● LFIRM2202	Droit des structures de l'entreprise	Yves.Decordt	30h	5 Crédits	1q	x
● LFIRM2203	Droit du patrimoine de l'entreprise	Alain.Strowel Edoardo.Traversa	30h	5 Crédits	1q	x
● LFIRM2204	Droit des ressources humaines de l'entreprise	Pierre- Paul.Vangehuchten	30h	5 Crédits	1q	x

o UE au choix de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise

L'étudiant choisit deux UE parmi les UE suivantes :

⊗ LFIRM2206	Droit pénal de l'entreprise	Christian- Paul.Devalkeneer Thierry.Moreau	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LFIRM2207	Antitrust Policies Worldwide	Paul.Nihoul	30h	5 Crédits	1q △	x
⊗ LFIRM2208	Droit et fiscalité des groupes de sociétés	Marc.Fyon Philippe.Malherbe	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LECON2864	Regulation: Theory and Practice - UNamur (A de Streeel) <i>Dispensé sur le site de Louvain-la-Neuve</i>		30h	5 Crédits	1q	x

⊗ Stage de pratique juridique (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des deux UE au choix de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu de l'entreprise (90h - 5 crédits).

⊗ LFIRM2200	Stage de pratique juridique en droit de l'entreprise			5 Crédits		x
-------------	--	--	--	-----------	--	---

Finalité spécialisée: Droit européen [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement au choix de la finalité spécialisée : Droit européen

L'étudiant choisit six unités d'enseignement parmi:

⊗ LDREU2201	Contentieux européen	Melchior.Wathelet	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2202	Politiques européennes	Stephanie.Francq	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2203	Droit des relations internationales de l'Union européenne	Pierre.Dargent	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2205	Condition des personnes dans l'Union européenne	Jean-Yves.Carlier	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2206	Libre circulation des marchandises, services et capitaux dans l'Union européenne	Anne-Lise.Sibony	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2207	Droit européen de la consommation		30h	5 Crédits	1q	△	x
⊗ LDREU2208	European Competition Law	Paul.Nihoul Anne-Lise.Sibony (supplée Paul Nihoul)	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2209	Constitutional Law of the European Union	Damien.Gerard	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2210	International Protection of the Environment	Nicolas.Desadeleer Philippe.Gautier	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LDREU2211	World Trade Organization Law	Colin.Brown Isabelle.Vandamme	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Stage de pratique juridique en droit européen

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des 6 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique en droit européen (90h - 5 crédits).

⊗ LDREU2200	Stage de pratique juridique en droit européen			5 Crédits			x
-------------	---	--	--	-----------	--	--	---

Finalité spécialisée:Etat et Europe [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant est tenu de suivre 6 UE parmi les 8 UE suivantes:

Bloc
annuel

1 2

⊗ Institutions et intégration européenne

⊗ LETAT2201	Théorie de l'État et intégration européenne	Yves.Lejeune Yannick.Radi	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2202	Constitutions et intégration européenne	Marc.Verdussen	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2203	Administrations et intégration européenne	David.Renders Kris.Wauters	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Démocratie économique, sociale et culturelle

⊗ LETAT2204	Droit public de l'économie	Pierre.Nihoul	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2205	Droit public et cohésion sociale	Kris.Wauters	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2206	Droit de la culture et des médias	Francois.Jongen	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Justice constitutionnelle et administrative

⊗ LETAT2207	Justice constitutionnelle	Marc.Verdussen	30h	5 Crédits	1q		x
⊗ LETAT2208	Contentieux administratif	David.Renders	30h	5 Crédits	1q		x

⊗ Stage de pratique juridique en droit public et administratif (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer une des 6 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique en droit public et administratif (90h - 5 crédits).

⊗ LETAT2200	Stage de pratique juridique en droit public et administratif			5 Crédits			x
-------------	--	--	--	-----------	--	--	---

Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger [30.0]

Finalité spécialisée: Droit transnational, comparé et étranger [30.0]

- Obligatoire
- Au choix
- Activité non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

		Bloc annuel	
		1	2
<input type="radio"/>	Echange droit transnational, comparé et étranger		x
	30 Crédits		

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven [30.0]

Finalité spécialisée: Droit privé et pénal [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la [KULeuven](#). Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie.

Les étudiants sélectionnés devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

L'étudiant choisit cinq UE parmi les UE suivantes :

- European contract law (6 crédits),
- Aansprakelijkheidsrecht (6 crédits),
- Familiale geschillenrecht (6 crédits),
- Het strafproces (6 crédits),
- Strafrechtelijk sanctierecht (6 crédits),
- European criminal law (6 crédits),
- Bijzonder strafrecht (6 crédits - si l'étudiant n'a pas suivi le droit pénal spécial).

L'étudiant devra compléter son programme par des UE au choix, à raison de 15 crédits au moins :

- soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 UE,
- soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 UE et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 UE (17 crédits).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○	Echange - Droit privé et pénal		30 Crédits	x	x
---	--------------------------------	--	------------	---	---

Finalité spécialisée: Droit public [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la [KULeuven](#). Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie.

Les étudiants sélectionnés devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

L'étudiant choisit cinq UE parmi les UE suivantes :

- Federale systemen (6 crédits),
- Instrumentarium van de overheid (6 crédits),
- Rechtsbescherming tegen de overheid (6 crédits),
- Vreemdelingsrecht (6 crédits),
- Onderwijsrecht (6 crédits),
- Milieu- en energierecht (6 crédits),

L'étudiant devra compléter son programme par des UE au choix, à raison de 15 crédits au moins :

- soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 UE,
- soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 UE et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 UE (17 crédits).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

		Bloc annuel	
		1	2
○	Echange - Droit public	x	x
		30 Crédits	

Finalité spécialisée: Droit économique [30.0]

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la [KULeuven](#). Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie.

Les étudiants sélectionnés devront choisir des Ue en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

L'étudiant suit cinq UE parmi les UE suivantes :

- Venootschapsrecht (6 crédits),
- Marktrecht (6 crédits),
- Verzekeringsrecht (6 crédits),
- Bank- en effectenrecht (6 crédits),
- Intellectuele rechten (6 crédits).

L'étudiant devra compléter son programme par des UE au choix, à raison de 15 crédits au moins :

- soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 UE,
- soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 UE et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 UE (17 crédits).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○	Echange - Droit économique			30 Crédits	x	x
---	----------------------------	--	--	------------	---	---

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant est tenu de choisir deux options de 15 crédits, pour un total de 30 crédits. L'étudiant suit une option par année de master. Toutes les options sont annuelles et sont enseignées durant le second quadrimestre.

L'étudiant partant en séjour d'échange remplace son option du deuxième quadrimestre du deuxième bloc annuel du master en droit par des unités d'enseignements au choix dans son université d'accueil, à concurrence de 15 crédits au moins et moyennant l'accord de la Faculté.

- > Option : Accidents et responsabilité [prog-2016-droi2m-ldrop221o]
- > Option : Assurances [prog-2016-droi2m-ldrop222o]
- > Option : Banque et finance [prog-2016-droi2m-ldrop223o]
- > Option : Commerce international [prog-2016-droi2m-ldrop224o]
- > Option : Contrats et biens [prog-2016-droi2m-ldrop225o]
- > Option : Développement durable et cadre de vie [prog-2016-droi2m-ldrop226o]
- > Option : Droit de la famille [prog-2016-droi2m-ldrop227o]
- > Option : Droit fiscal [prog-2016-droi2m-ldrop228o]
- > Option : Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2016-droi2m-ldrop229o]
- > Option : Droits intellectuels [prog-2016-droi2m-ldrop230o]
- > Option : Droit international public [prog-2016-droi2m-ldrop231o]
- > Option : Droit international privé [prog-2016-droi2m-ldrop232o]
- > Option : Droit pénal international, européen et comparé [prog-2016-droi2m-ldrop232o]
- > Option : Droit de la santé [prog-2016-droi2m-ldrop233o]
- > Option : Droit social [prog-2016-droi2m-ldrop234o]
- > Option : Théorie du droit [prog-2016-droi2m-ldrop235o]
- > Option CPME [prog-2016-droi2m-ldrop2410o]
 - > Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2016-droi2m-ldrop237o]
 - > Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2016-droi2m-ldrop238o]

Option : Accidents et responsabilité [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LDROP2011	Droit des accidents et des catastrophes	Genevieve.Schamps	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDROP2012	Réparation et évaluation des dommages	Daniel.Decallatay	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDROP2013	Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Bernard.Dubuisson Michael.Faure	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Assurances [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LDROP2021	Droit des assurances	Bernard.Dubuisson	30h	5 Crédits	2q	x	x

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2022	Assurances de dommages - Schadeverzekeringen <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Vincent.Callewaert Bernard.Dubuisson	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2023	Assurances de personnes	Jean-Marc.Binon	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Banque et finance [15.0]

Obligatoire

Activité non dispensée en 2016-2017

Activité cyclique dispensée en 2016-2017

Au choix

Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2031	Financial Markets Regulations	Philippe.Lambrecht	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2032	Droit des produits financiers	Matthieu.Duplat Gaetane.Schaeken	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2033	Droit bancaire	Andre-Pierre.Andre-dumont Denis.Philippe	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Commerce international [15.0]

Obligatoire

Activité non dispensée en 2016-2017

Activité cyclique dispensée en 2016-2017

Au choix

Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2041	International Business Agreements	Denis.Philippe	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2042	Droit économique international	Philippe.Coppens Henri.Culot	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2043	Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Jan.Kleinheisterkamp Jean-Francois.Tossens	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LDROP2051	Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Denis.Philippe Patrick.Wery	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2052	Droit immobilier	Isabelle.Durant Olivier.Jauniaux (supplée Isabelle Durant) Patrick.Wery (supplée Isabelle Durant)	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2053	Droit du crédit et de la distribution commerciale	Laurent.Dujardin	30h	5 Crédits	2q	x	x	

Option : Développement durable et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LDROP2061	Droit du développement durable	Charles-Hubert.Born	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2062	Droit de l'urbanisme	Charles-Hubert.Born Damien.Jans	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2063	Droit de l'environnement - Environmental Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Nicolas.Desadeleer Damien.Jans	30h	5 Crédits	2q	x	x	

Option : Droit de la famille [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LDROP2071	Droit approfondi de la famille - Advanced aspects of Family Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Genevieve.Schamps Geoffrey.Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2072	Individu, famille et État	Jacques.Fierens Geoffrey.Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2073	Pratiques en droit de la famille	Nathalie.Dandoy Jean-Louis.Renchon	30h	5 Crédits	2q	x	x	

Option : Droit fiscal [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="checkbox"/>	LDROP2081	European and International Tax Law	Philippe.Malherbe (supplée Edoardo Traversa) Edoardo.Traversa	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDROP2082	Droit fiscal des sociétés - Vennootschapsbelastingrecht <i>Ce cours sera dispensé en français (15 heures) et en néerlandais (15 heures).</i>	Luc.Debroe (supplée Philippe Malherbe) Olivier.Hermand Philippe.Malherbe	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDROP2083	Procédure fiscale	Olivier.Bertin Yves.Hougardy	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="checkbox"/>	LDROP2084	Taxe sur la valeur ajoutée	Charles-Albert.Helleputte Marie.Lamensch	30h	5 Crédits	2q	x x

Option : Droits de l'Homme - Human Rights [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/>	LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier.Deschutter	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2092	Droit et migrations	Jean-Yves.Carlier	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights	Johan.Callewaert	30h	5 Crédits	2q	x x

Option : Droits intellectuels [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/>	LDROP2101	Management of Intellectual Property Rights	Dominique.Kaesmacher Alain.Strowel Francois.Wery	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2102	Droits intellectuels et nouvelles technologies	Alain.Strowel	30h	5 Crédits	2q	x x
<input type="radio"/>	LDROP2103	Droit des contrats relatifs à la propriété intellectuelle	Vincent.Cassiers Fernand.Devisscher	30h	5 Crédits	2q	x x

Option : Droit international public [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Pour les étudiants inscrits au master de spécialisation en droit européen, cette option peut être suivie comme option au choix si elle ne l'a pas été comme option obligatoire.

						Bloc annuel	
						1	2
<input checked="" type="radio"/> LDR0P2161	Questions d'actualité en droit international public	Philippe.Couvreur Philippe.Couvreur (supplée Pierre d'Argent) Pierre.Dargent Yannick.Radi (supplée Pierre d'Argent)	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDR0P2162	Droit international humanitaire	Jerome.Dehemtinne Raphael.Vansteenbergh	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDR0P2182	International Organizations and World Governance	Frederic.Dopagne Philippe.Gautier	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDR0P2184	Règlement des litiges internationaux	Philippe.Gautier	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option: Droit international privé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Pour les étudiants inscrits au master de spécialisation en droit européen, cette option peut être suivie comme option au choix si elle ne l'a pas été comme option obligatoire.

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDR0P2171	Droit judiciaire européen	Stephanie.Francq	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDR0P2172	Droit international privé et droits fondamentaux	Sylvie.Sarolea	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDR0P2173	Droit international privé (questions d'actualité) - Private International Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Stephanie.Francq Karen.Vandekerckhove Michael.Wilderspin	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit pénal international, européen et comparé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDR0P2121	Droit pénal comparé	Marialuisa.Cesoni	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDR0P2122	European criminal law	Marie-Aude.Bernaert	30h	5 Crédits	2q	x	x

						Bloc annuel	
						1	2
○ LDROP2123	Droit pénal international	Marialuisa.Cesoni Damien.Vandermeersch	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit de la santé [15.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2016-2017
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017
 ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LDROP2131	Droit médical et biomédical - Medisch en biomedisch recht <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Genevieve.Schamps	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2132	Droit public de la santé	Marc.Vanoverstraeten	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2133	Droit social de la santé	Jacques.Vandro	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit social [15.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2016-2017
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017
 ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LDROP2141	Droit du travail approfondi - Advanced aspects of Labour Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Filip.Dorssemont Auriane.Lamine (supplée Filip Dorssemont) Marco.Rocca (supplée Pierre- Paul Van Gehuchten) Pierre- Paul.Vangehuchten	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2142	Droit approfondi de la sécurité sociale	Steve.Gilson Jean-Francois.Neven	30h	5 Crédits	2q	x	x
○ LDROP2143	Droit social européen et international	Pascale.Vielle	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Théorie du droit [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2151	Histoire du droit et de la justice - Legal History and History of Justice <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Xavier.Rousseaux Alain.Wijffels	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2152	Sociologie du droit	Jean.Demunck Julie.Ringelheim	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2153	Philosophie du droit	Philippe.Coppens	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option CPME

La **formation interdisciplinaire "Création d'entreprise" (CPME)** est un programme optionnel s'insérant dans les programmes de master de plusieurs facultés/écoles (Droit et criminologie, Louvain school of Management, Ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Ecole polytechnique de Louvain, Sciences de la motricité, Psychologie et Sciences de l'éducation et Sciences). Elle vise à former les étudiants à la création d'entreprise. Entreprendre étant entendu au sens large : lancement d'activité commerciale ou non, intrapreneuriat, etc.

A terme, l'étudiant aura acquis les outils d'analyse et de réflexion qui l'aideront à créer ou reprendre une entreprise, à développer des projets entrepreneuriaux au sein d'organisations existantes ou à comprendre les processus entrepreneuriaux. En outre, l'étudiant sera familiarisé avec d'autres disciplines et aura appris à travailler en équipes interdisciplinaires.

Le choix de l'option CPME implique la réalisation d'un **mémoire interfacultaire « CPME »** équivalant au mémoire facultaire. L'étudiant réalisera donc son mémoire avec deux étudiants de deux autres facultés portant sur un projet de création ou de reprise d'une entreprise (sprl, s.a., asbl, etc.). La participation d'un étudiant issu de la Faculté de droit et de criminologie à ce mémoire impliquera pour ce dernier d'en développer plus particulièrement les questions juridiques.

L'accès à cette option est limité et nécessite de participer à une procédure de sélection.

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
o Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) (15 crédits)							
<input type="radio"/> LCPME2001	Théorie de l'entrepreneuriat	Frank.Janssen	30h+20h	5 Crédits	1q	x	
<input type="radio"/> LCPME2002	Aspects juridiques, économiques et managériaux de la création d'entreprise	Regis.Coeurderoy Yves.Decordt Marine.Falize (supplée Régis Coeurderoy)	30h+15h	5 Crédits	1q	x	
<input type="radio"/> LCPME2004	Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat	Roxane.DeHoe (supplée Frank Janssen) Frank.Janssen	30h+15h	5 Crédits	2q	x	

o Prérequis pour l'option CPME 1

Les étudiants n'ayant pas suivi une des mineures requises devront suivre LCPME2000 en plus des 15 crédits ci-dessus.

<input type="radio"/> LCPME2000	Financer et gérer son projet I	Olivier.Giacomin Paul.Vanzeveren	30h+15h	5 Crédits	1q	x	
---------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------	-----------	----	---	--

o Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) (15 crédits)

<input type="radio"/> LCPME2003	Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise	Frank.Janssen	30h+15h	5 Crédits	2q		x
---------------------------------	---	---------------	---------	-----------	----	--	---

						Bloc annuel	
						1	2
○ LLSMS2080	International Entrepreneurship	Frank.Janssen	30h+30h	5 Crédits	2q		x
○ LLSMS2081	Strategic Management of Start ups	Bartholomeus.Kamp Bryan.Toney	30h+30h	5 Crédits	2q		x

Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise)

[15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2016-2017 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LCPME2001	Théorie de l'entrepreneuriat	Frank.Janssen	30h+20h	5 Crédits	1q	x	
<input type="radio"/> LCPME2002	Aspects juridiques, économiques et managériaux de la création d'entreprise	Regis.Coeurderoy Yves.Decordt Marine.Falize (supplée Régis Coeurderoy)	30h+15h	5 Crédits	1q	x	
<input type="radio"/> LCPME2004	Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat	Roxane.DeHoe (supplée Frank Janssen) Frank.Janssen	30h+15h	5 Crédits	2q	x	

Prérequis pour l'option CPME 1

Les étudiants n'ayant pas suivi une des mineures requises devront suivre LCPME2000 en plus des 15 crédits ci-dessus.

<input type="radio"/> LCPME2000	Financer et gérer son projet I	Olivier.Giacomin Paul.Vanzeveren	30h+15h	5 Crédits	1q	x	
---------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------	-----------	----	---	--

Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise)

[15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2016-2017 Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 Activité cyclique dispensée en 2016-2017 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LCPME2003	Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise	Frank.Janssen	30h+15h	5 Crédits	2q		x
<input type="radio"/> LLSMS2080	International Entrepreneurship	Frank.Janssen	30h+30h	5 Crédits	2q		x
<input type="radio"/> LLSMS2081	Strategic Management of Start ups	Bartholomeus.Kamp Bryan.Toney	30h+30h	5 Crédits	2q		x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2016-droi2m.pdf](https://uclouvain.be/prog-2016-droi2m.pdf) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;

- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique. Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

DROI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant [les conditions d'admission générales](#) que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française ([niveau B1 du Cadre européen commun de référence](#)).

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en droit		Accès direct	
Autres bacheliers UCL		-	Pas d'accès
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers en droit		Accès direct	Diplômés bachelier en droit de l'ULG: prendre contact avec la faculté (info-drt@uclouvain.be)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de rechten		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Bacheliers étrangers			
Bacheliers en droit		-	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS)

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
> BA en droit	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Masters			
Masters en droit étrangers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS)
Autres masters/licences		-	Pas d'accès

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la [validation des acquis d'expérience](#) (VAE). La commission VAE vérifie que le candidat a bien acquis toutes les matières enseignées dans le programme universitaire de bachelier en droit.

Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin (info-drt@uclouvain.be)

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Les étudiants étrangers ayant réussi une formation de 2ème cycle universitaire en droit (minimum 4 ans) et ayant obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en droit (120 ECTS) réparti sur deux années. Il n'y a pas de possibilité de suivre uniquement la 2ème année du master.

Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Pour les étudiants ayant réussi en **Europe** une formation de 2ème cycle universitaire en droit (minimum 5 ans), un programme d'équivalence en un an est envisageable.

Pour plus d'information sur ces programmes, veuillez prendre contact avec [l'administration facultaire](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2016-2017
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017
 ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme du module complémentaire en droit répond aux exigences de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de Belgique du 10 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 30 juin 2006 fixant les conditions d'accès aux études universitaires pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université. L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants.

○ Cours obligatoires (57 crédits)

○ LDROI1005L	Méthodologie juridique (Cours magistral sans exercices pratiques)	Jean-Francois.Vandrooghenbroec Geoffrey.Willems	15h	2 Crédits	1q
○ LDROI1222L	Droit constitutionnel (Cours magistral sans exercices pratiques)	Celine.Romainville Marc.Verdussen	90h	8 Crédits	2q
○ LDROI1223L	Droit des obligations (Cours magistral sans exercices pratiques)		90h	8 Crédits	1q
○ LDROI1224L	Droit pénal (Cours magistral sans exercices pratiques)	Thierry.Moreau Damien.Vandermeersch	45h	5 Crédits	1q
○ LDROI1225L	Droit de la procédure pénale (Cours magistral sans exercices pratiques)	Marie-Aude.Beernaert	45h	4 Crédits	2q
○ LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne.Sosson Geoffrey.Willems	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip.Dorssemont Pierre-Paul.Vangehuchten (supplée Filip Dorssemont) Pierre-Paul.Vangehuchten	45h+10h	5 Crédits	2q
○ LDROI1303	Droit commercial	Henri.Culot (supplée Yves De Cordt) Yves.Decordt	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1305	Droit administratif	David.Renders	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Isabelle.Durant	45h+10h	5 Crédits	1q
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-Francois.Vandrooghenbroec	60h+12h	5 Crédits	1q

○ Travail dirigé (3 crédits)

○	Travail dirigé L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale, droit des personnes et de la famille, droit social, droit commercial, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire.			3 Crédits	
---	---	--	--	-----------	--

PÉDAGOGIE

- Regroupement des cours dans les finalités et les options : cohérence des matières et constitution d'équipes d'enseignants (surtout pour les options) ;
- équilibre entre interdisciplinarité et spécialisation par le choix de deux options ;
- séminaire d'encadrement du mémoire ;
- place importante réservée aux stages dans les finalités.

Les **travaux pratiques** et les **exercices** amènent à appliquer les compétences acquises à des questions de plus en plus pointues, en lien avec la spécialisation. Résolution de cas en séance, lectures, analyses critiques, commentaires de jurisprudence et dissertations doctrinales préparent à exercer le métier de professionnel du droit.

Le mémoire est l'occasion d'étudier une question en profondeur et de rédiger une analyse et des conclusions.

Il est possible de remplacer un cours par un **stage** de pratique juridique à réaliser en milieu professionnel. D'une durée minimum de trois semaines, il permet d'approcher le milieu professionnel et d'y faire ses premières expériences dans l'exercice d'une profession juridique.

Le croisement de différentes options et finalités crée d'intéressantes dynamiques de groupe et prépare au travail au sein d'équipes d'avocats ou de professionnels d'horizons divers, réunis autour d'une même question juridique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux
- Evaluation continue et prestation écrite dans les travaux pratiques : les cours du tronc commun font l'objet d'une évaluation ventilée sur des prestations relevant tantôt du cours magistral, tantôt des travaux pratiques accompagnant ces cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La Faculté de droit et de criminologie a développé un réseau avec plus de 70 universités partenaires. Chaque année, plus de 160 étudiants réalisent un séjour d'échange dans le cadre des programmes Belgica, Erasmus et Mercator.

La Faculté de droit et de criminologie propose trois types de programmes dans le cadre des échanges de mobilité.

1. La possibilité de suivre une des trois finalités suivantes "Droit privé et pénal", "Droit public" ou "Droit économique" dans le cadre d'un programme organisé avec la [KULeuven](#). L'étudiant passe un an à la KULeuven, suit une finalité (30 crédits) et des unités d'enseignement au choix (15 crédits) tout en réalisant son mémoire à l'UCL. Au terme de sa formation, l'étudiant obtiendra un diplôme de master en droit délivré par l'UCL mentionnant le programme qu'il aura suivi dans le cadre de son séjour d'échange.
2. La possibilité de suivre la finalité "[Droit étranger, comparé et transnational](#)" organisée au premier quadrimestre dans quelques universités partenaires.
3. Un programme "mixte" réalisé pour partie à l'UCL et pour partie dans une université partenaire: l'étudiant suit une partie de la finalité à l'UCL lors du premier quadrimestre, achève la finalité et suit des unités d'enseignement au choix dans une université partenaire au deuxième quadrimestre. L'UCL propose un partenariat avec plus de 70 universités différentes.

La dimension internationale du master en droit résulte également d'autres initiatives:

- des unités d'enseignement dispensées dans d'autres langues:
 - le cours LDROI 2103 Droit international public en anglais à raison de 45 heures,
 - toutes les options comportent un cours dispensé en tout ou en partie en anglais ou néerlandais;
- un programme d'invitation d'enseignants étrangers dans le cadre des options et des finalités;
- l'accueil d'étudiants en échange à la Faculté de droit et de criminologie.

Tout étudiant international qui souhaite s'inscrire au master en droit est invité à [soumettre un dossier](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Masters de spécialisation accessibles : possibilité de compléter sa formation dans le cadre d'un Master de spécialisation en droit, soit le [Master de spécialisation en droit européen](#), en [droit international](#), en [droit de l'homme](#), en [droit de l'environnement et droit public immobilier](#) et en [droit fiscal](#).
- Formation doctorale accessible : formation doctorale en sciences juridiques.

- Autres masters UCL (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCL, dont :
 - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels),
 - les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#).
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous êtes en train de consulter le catalogue des formations (programme d'études) d'une année académique **passée**. Pour tout contact, veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité de la structure DRT

Sigle	DRT	
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie	
Adresse	Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 86 00 - Fax 010 47 46 01	
Site web	http://www.uclouvain.be/drt	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)	
Mandats	Pierre-Paul Van Gehuchten Joëlle Cap	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) Ecole de criminologie (ECRI)	

Responsable académique du programme : Pierre d'Argent

Jury

Cycle de Master : Yves De Cordt

Personnes de contact

Gestionnaire du programme de Master en droit : Francine Druet

Attention, vous êtes en train de consulter le catalogue des formations (programme d'études) d'une année académique **passée**. Pour tout contact, veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).